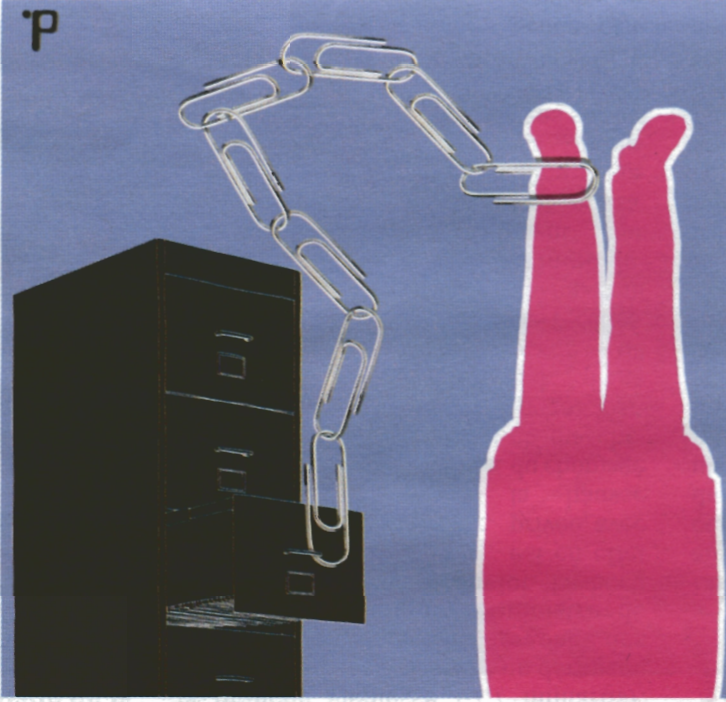


Le grand plan d'évacuation

De nouveau devant le Parlement, le projet de loi mobilité menace les emplois des agents et bafoue les principes républicains de la fonction publique.



DIRECTION / ASSURANCE CHÔMAGE

tant que le projet passait devant la commission des lois de l'Assemblée nationale. Après avoir modifié un article du code du Travail ouvrant la possibilité pour tout fonctionnaire d'être

«éligible» à l'assurance chômage, le projet prévoit ainsi comment les y conduire. En cas de missions supprimées, par conséquent de postes, l'agent pourra bénéficier d'une formation pour une reorientation professionnelle. Toutefois, après deux refus d'emplois successifs, le fonctionnaire sera mis en «disponibilité» sans salaire ou mis à la retraite (article 7). Le texte prévoit encore le cumul à temps incomplet entre les trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière), élargit les possibilités de recrutement de personnels «sous contrat», autorise l'accès pour l'employeur public à l'interim... Précarité de l'emploi, flexibilité du temps de travail, liquidation de l'emploi statutaire, mise en péril de la continuité du service public: le projet, dénonce la FGF-FO, est une attaque en règle contre «les valeurs et les principes républicains».

«Le fonctionnaire n'aura plus la neutralité et l'indépendance que lui confère son statut pour que chaque usager puisse avoir le libre accès au service public.» FO entend dès à présent «alerter les citoyens et se mobiliser d'ici à la mi-juillet pour défendre les principes républicains».

Le chômage risquerait finalement d'atteindre les 10% cette année? A croire que l'Etat en tant qu'employeur cherche à participer activement à cette montée en flèche des suppressions d'emplois. Tandis que les agents de l'Etat connaissent déjà les projets du gouvernement en la matière pour 2010, soit 34 000 suppressions de postes (après 31 000 cette année) par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite; le 16 juin, le ministre du Budget, M. Woerth, en a rajouté. Le chiffre de 34 000 est sûr mais pourrait être pire. «Nous verrons pas moins loin.» Non seulement le gouvernement a refusé cet hiver le moratoire sur les suppressions d'emplois, mais les «34 000» pourraient n'être qu'une base. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, les agents de l'Etat voient aussi revenir au premier plan le «projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels», lequel, outil parmi d'autres de la «Révision générale des politiques publiques» (RGP), doit conduire aussi à diminuer les effets de l'emploi public. D'ence depuis des mois par les fonctionnaires FO, tandis que des mesures telles l'incitation au départ (contre argent) sont déjà en action, le texte déjà adopté par le Sénat permettrait par ses dispositions «l'organisation d'un vaste plan social dans la fonction publique».

Or, soulignent les fonctionnaires FO, «le gouvernement doit être cohérent. On ne peut pas d'un côté vanter les mérites de notre modèle social qui permet de limiter les effets de la crise dans notre pays et, de l'autre, liquider la fonction publique en catimini». Ce texte induit la «fin de la garantie de l'emploi pour les fonctionnaires», signifie la Fédération générale des Fonctionnaires FO (FGF-FO) le 17 juin,